

10 C^{MS} LE N^{RO}

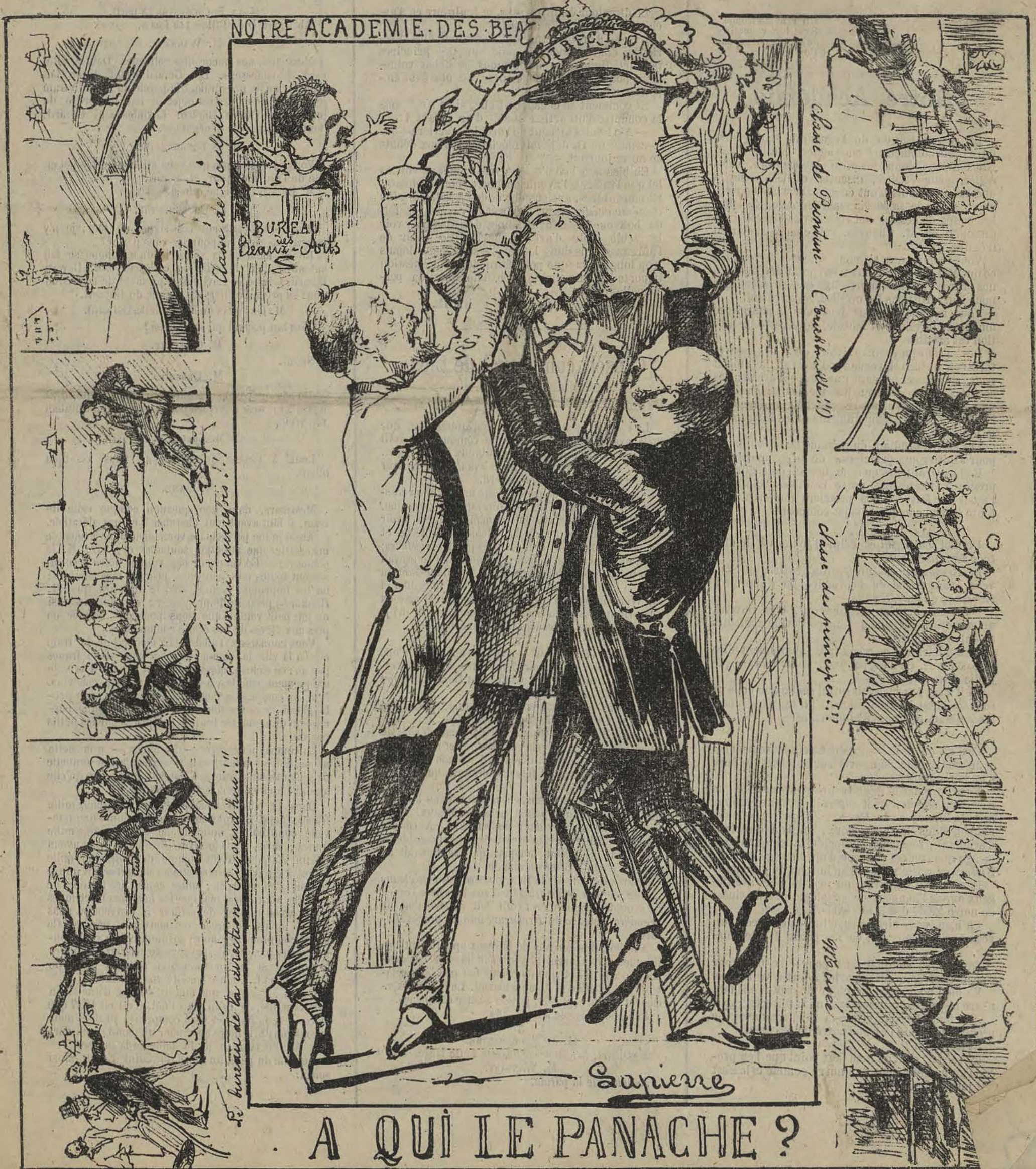
LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT LE SAMEDI

1^{ERE} ANNÉE

BUREAU
RUE
S^T LÉONARD
145
LIEGE.

ANNONCES
15 C^{MS}
LA LIGNE
ET A
FORFAIT



Classe de Sculpture

BUREAU
des
Beaux-Arts

Classe de Peinture (Bacheliers!!!)

Classe des Principes!!!

Classe de Peinture (Bacheliers!!!)

Classe des Principes!!!

976 111

LE FRONDEUR

BUREAUX
Rue St-Léonard, 145

ABONNEMENTS
francs 5-50 l'an.

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Le numéro : 10 centimes

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

ANNONCES
25 centimes la ligne
RÉCLAMES
On traite à forfait

Toutes les correspondances doivent être adressées au Bureau du journal, rue St-Léonard, 145, LIÈGE.

Rédacteur en chef : NIHIL

Un vent de fronde
S'est levé ce matin
Je crois qu'il gronde
Contre.....

Notre Académie

La réorganisation de l'académie tarde à se faire. Cela commence à nous agacer horriblement. Nous avons donné jusqu'au 1^{er} Octobre, à nos édiles, pour étudier, discuter et décider sur la question; mais ils n'ont encore accouché de rien, si ce n'est de la souris traditionnelle. En effet, les cours de dessins ont repris sous l'intelligente direction de M. Chauvin, tout comme si de rien n'était.

Vous comprenez si nous sommes furieux de ce que MM. les conseillers n'ont point obtempéré à nos ordres et vous comprendrez encore mieux que nous leurs frottions les oreilles, aujourd'hui.

Vous ne pouvez vous imaginer la pourriture fongueuse physique et morale, dont cette institution est atteinte.

Des professeurs n'arrivant qu'à des heures tardives, ou bien se rendant au bureau directorial pour s'y amuser pendant une heure à dresser des cocottes... en papier; les mêmes professeurs venant dans leur classe se coucher, sommeiller, roupiller selon les tempéraments et les fatigues de la journée.

Les élèves profitant du manque de surveillance pour s'initier aux principes... de la gymnastique. Enfin... d'ailleurs qu'ai-je besoin de refaire le procès à l'académie, notre collabos Aliquis ne l'a-t-il pas fait dès nos premiers numéros avec toute la vigueur que le sujet comportait.

Un mot seulement et celui-ci je tiens à le dire très-sérieusement.

Le *Frondeur* est un journal satirique. Souvent, avant même de le prendre, on s'apprête à rire de ce qu'on y lira.

Mais, nos articles critiques ont, très-souvent, un caractère sérieux qui ne se devine d'ailleurs qu'entre les lignes.

Etre satirique ne veut pas absolument dire être comique. Ce n'est pas pour nous vanter que je dis cela.

Et il n'est pas mauvais qu'on sache que nous ne sommes point à la rédaction qu'un tas d'hurluberlus toujours en quête d'alibiforains.

Ceci dit qu'on m'écoute donc religieusement!
Je vais donner mon avis sur le choix à faire d'un bon directeur.

Vous pourriez m'interrompre pour me dire que c'est bien simple, qu'il suffirait de faire insérer dans la *Meuse* ou le *Perron Liégeois*: «On demande, dans les prix doux, un bon directeur d'académie, tournant autour de la cinquantaine — âge que l'on est convenu d'appeler âge mûr. — S'adresser poste restante au bureau du journal.»

Et celui qui s'offrirait au prix le plus avantageux aurait l'honneur de présider aux destinées de notre Ecole des Beaux-Arts.

Eh bien, pour dire de pareilles calembredaines, vous auriez mieux fait de ne point m'interrompre.

Savez-vous ce qu'il faut pour être directeur d'académie? Vous qui en parlez si fort à votre aise.

Eh bien pour être directeur d'académie il faut n'être ni peintre, ni sculpteur, ni architecte; mais... il faut être tout cela à la fois, sans avoir de prédilection pour l'un ou l'autre de ces arts.

Et la raison?
La raison, c'est qu'il ne faut point que l'on proège l'un au détriment de l'autre comme cela s'est fait jusqu'aujourd'hui.

Le directeur étant peintre, la sculpture et l'architecture seront sacrifiées.

L'Ecole d'architecture qui devraient être si sérieuse, dont l'étude s'appuie sur des principes tant artistiques que scientifiques se débat vainement pour sortir d'une ornière où elle s'est emétrée aveuglement.

Et comment se dégagera-t-elle, si ce n'est sous la conduite d'un artiste doublé d'un savant?

— Aie! voici le bout de l'oreille, s'écriera-t-on. — comme on l'a déjà fait méchamment aux débuts de notre journal. —

Eh bien non! ce n'est pas vrai! nous ne voyons ici que l'intérêt, l'avenir de notre école de dessin. Et nous autres, anciens élèves de l'Académie *plus à même évidemment* d'apprécier ce qui s'y fait de bon ou de mauvais, nous désirons trop voir la seule école d'art de notre ville sortir de l'affreux gâchis dans lequel elle se démène depuis trop longtemps que pour faire de cette question importante une simple et banale question personnelle.

NIHIL.

Conseil communal de Liège

Séance du 22 Octobre 1880

La réclame gratuite, mais non obligatoire, que nous avons faite à la baraque communale, avait amené au conseil un public nombreux et choisi... parmi les campagnards qui n'avaient pu trouver place dans les loges du boulevard.

Si je ne craignais de passer pour un être irrévérencieux au dernier chef, je vous dirai qu'une personne, évidemment étrangère, me demanda, après avoir longtemps contemplé MM. Renier Malherbe et Ziane, si nous étions dans la baraque des *rigolades*; je dirais aussi qu'un homme de bonne foi se croyait à la ménagerie Bidet et prenait M. Collette-Boileau pour le lion Atlas, M. Bérard pour le lion Sultan et M. Warnant pour la girafe; mais comme je ne veux pas plaisanter sur un sujet aussi sacré (n. d. d.) je ne dirai rien de toutes ces petites méchancetés.

Le bruit avait couru — ventre à terre — qu'une lutte oratoire devait avoir lieu entre MM. Dewez-Chaudoir, Léo Gérard, Lovinfosse et Bérard au sujet de l'affaire des tramways.

Plusieurs personnages de distinction, parmi lesquels M. Cardo, professeur d'éloquence à la Sorbonne, à Paris. M. Mouton, l'éloquent député de Liège, M. Dabin, boucher honoraire et major de la garde civique, s'étaient déplacés à grands frais dans l'espoir d'assister à un tournoi oratoire qui ne fut pas de la *joute*.

Aussi je crois que jamais il n'y eut, dans la baraque communale, un public aussi nombreux. On a fait le double du maximum de la recette. A certain moment, l'affluence est devenue tellement considérable que le séduisant pompier qui se trouvait au guichet a dû refuser du monde.

Heureusement, M. le Bourgmestre qui ne s'étonne... de lière et de rien, a donné aux huissiers l'ordre de procéder comme on l'avait fait au tribunal de première instance du *Frondeur*, lors du procès *Le-cuba*.

Aussitôt, des garçons de bureaux apportèrent des banquettes qui furent placées sur la tête des premiers occupants et une deuxième fournée de spectateurs s'y installèrent commodément. Le même exercice fut répété sept fois, puis la séance commença.

Je laisse la parole à nos édiles.

M. LE BOURGMESTRE.

Messieurs, la séance est ouverte toute large.

M. WARNANT.

Je demande la parole.

M. LE BOURGMESTRE (A part).
Ah! mon Dieu! (Haut) tu l'as a.

M. WARNANT.

Messieurs, nos honorables collègues Dewez, Bérard, Lovinfosse et Léo Gérard ayant dit-on fait espérer, qu'ils prendraient la parole au sujet du tram je propose de mettre cet objet en tête de l'ordre du jour. (MM. Dewez, Bérard, Lovinfosse et Gérard, font des signes de dénégation).

M. LE BOURGMESTRE.

Vous ne voulez pas que nous mettions cet objet en tête de l'ordre du jour, M. Bérard.

M. Bérard fait signe que si.

M. LE BOURGMESTRE.

Alors que signifient ces signes de tête; je n'y comprends rien. Ne pourriez-vous parler?

En ce moment la sonnerie du téléphone se fait entendre dans la salle du collège MM. Dewez, Bérard, Gérard et Lovinfosse profitent de l'occasion pour se précipiter hors de la salle du Conseil.

M. GROUJEAN (à M. Collette-Boileau).

Céss bin poqvai qui sâvet ainsi?

M. COLLETTE.

Nenni.

M. GROUJEAN.

Po sou qu'j'aveus raconté à to l'mande qui d'vit d'jâsê in' wesi dovri leu boque po dire qui s'nesteut nin vreie.

M. COLLETTE.

Louk' à l'sogne qu'on n' t'ennê faiss' on djou ottant.

M. ZIANE.

Messieurs, dans une question comme celle du tram, il faut avant tout chercher à ne pas dérailler. Aussi je me permets de vous demander à tous de m'accorder une attention soutenue et je prie M. le sténographe Coomans, de bien vouloir noter précieusement toutes mes paroles et jusqu'à mes soupirs; on les imprimera ensuite avec le discours que M. Renkin se propose de prononcer; nous aurons ainsi un joli petit volume que nous pourrions donner en prix aux élèves de nos écoles communales.

Vous connaissez l'affaire. La compagnie du tram offre à la ville la somme de vingt-cinq mille francs par an; ce cadeau, messieurs, n'est pas fait à la ville uniquement pour les beaux yeux de ses échevins. Non, la compagnie demande, en échange, une prolongation de concession de vingt-cinq ans et la permission d'augmenter les prix des places sur les petits parcours.

La compagnie espère — de boîtes — que cette majoration lui rapportera une augmentation annuelle de septante mille francs. C'est, du moins, ce qu'elle a donné à entendre à ses actionnaires.

Dans le but de nous procurer vingt-cinq mille francs, nous grevons donc la population d'une nouvelle contribution indirecte de soixante dix mille francs; mais, vous le savez, Messieurs, nous avons besoin d'argent, cette somme de vingt-cinq mille francs a été portée en recette au budget avant que le conseil s'en occupât; entre nous, les finances de la ville vont aussi mal que les horloges électriques et si vous refusez de ratifier la convention nous serons forcés de créer de nouveaux impôts. Ce serait compromettre notre position, car je vous connais assez pour savoir que vous sacrifieriez volontiers le collège si les contribuables faisaient mime de vouloir vous f...icher hors de vos fauteuils.

Quant à l'avenir, que l'on dit engagé d'une façon épouvantable, je m'en bats l'œil. C'est en 1927 que la concession finira et vous comprenez qu'alors nous aurons tous pris notre essor pour un monde meilleur.

M. DEMARTEAU (à la table de la presse)

Au nom du père, du fils et du Saint Esprit, ainsi soit-il.

M. ATTOUT FRANS.

Messieurs, avant d'augmenter les prix du tram on devrait bien améliorer le service; parfois les voitures sont tellement sales et l'on y respire un air tellement vicié que l'on se croirait, ma parole d'honneur, dans le voisinage d'un capucin.

(Avec animation). Aussi, je ne crains pas de vous le dire, Monsieur Ziâne, avant de nous parler d'augmenter vos tarifs, améliorez, nettoyez, purifiez vos trams.

M. ZIANE (avec une dignité de basse de grand opéra)

M. Attout la pluie de vos injures tombe sur les parapluies de mon indifférence. Mon âme n'a nul besoin d'être purifiée, ei j'ai rendu assez de services (en porcelaine) à la ville pour que je sois en droit de me croire au dessus de vos suppositions.

(Mouvement).

M. RENKIN.

Messieurs, je débute par un aveu :
Je demeure rue de Joie.
(Profonde sensation).

M. SCHOUTTETEN (fredonnant).

Je demeure au Vésini.
Je demeure au Zinenet.
Je demeure au Vésinet.

M. LE BOURGEMESTRE.

Oh ! M. Schoutteten que dites-vous ?

M. SCHOUTTETEN.

C'est une chanson, M. le Bourgmestre.

M. LE BOURGEMESTRE (grave)

Permettez moi de vous inviter à ne plus nous en chanter de cette façon.

M. MAHIEU.

Voulez-vous que je vous chante *les Pommes* ?

M. LE BOURGEMESTRE.

Non, M. Mahieu, M. Didi Henrard est dans l'auditoire et il pourrait croire à une allusion aux succès lyriques qu'il obtint *in illo tempore*

M. GROSJEAN, à M. Collette.

Poqué jase-ti d'porai, dont lu ?

M. LE BOURGEMESTRE

Continuez M. Renkin.

M. RENKIN

Je vous disais donc, Messieurs, que je demeure rue de Joie.

Tous les matins, je prends le tram à la rue Ste-Véronique et j'en descends à la rue du Pont-d'Avroy pour aller prendre un bock à la Renaissance ou chez Morhen; vers une heure, je retourne chez moi et je prends de nouveau le tram de la rue du Pont d'Avroy à la rue Ste-Véronique. Après mon dîner, Messieurs, je vais, comme vous le savez, boire une pinte et jouer une partie de dominos aux Mille Colonnes; nouveau voyage sur le tram; enfin, vers 10 heures, je retourne, (car j'ai des habitudes régulières, moi.)

M. BÉRARD.

Je demande la parole pour un fait personnel.
(Mouvement)

M. RENKIN

Je prie M. Bérard de croire que je n'ai rien voulu dire de blessant pour lui; d'ailleurs M. Bérard, est *jeune homme*, lui, et il est bien libre de rentrer après dix heures.

M. LE BOURGEMESTRE.

Insistez-vous, M. Bérard ?

M. BÉRARD.

Je ne vous voulais pas parler de ça, monsieur le Président, mais je voulais demander pourquoi on ne met jamais d'eau dans mon verre.

M. LE BOURGEMESTRE.

Huissier, répondez.

LE HUISSIER (hésitant).

... Mais comme M. Bérard ne... dit jamais rien, je croyais....

M. LE BOURGEMESTRE.

C'est bien gardez vos réflexions pour vous et apportez de l'eau à M. Bérard.

Une voix dans la salle du collège:

On séai d'air po s'vai là. (Harité générale).

M. LE BOURGEMESTRE.

Oh ! D'Andrimont, quelle inconvenance !

Continuez M. Renkin.

M. RENKIN.

Je disais donc, qu'à dix heures du soir, je prends le tram une dernière fois. Cela me fait donc six voyages par jour.

Or, messieurs, si le nouveau tarif est adopté, chaque voyage me coûtera trois centimes de plus, soit 18 centimes par jour; par an, cela me fait une augmentation de dépense de 65 frs 70 et de 65 frs 88 pour les années bissextiles. Or cette somme équivalant à une somme de 657 verres de saison plus un reliquat de 18 centimes pour le garçon à chaque année bissextile.

M. SCHOUTTETEN.

Je ferai remarquer à l'honorable M. Renkin que les 18 centimes du garçon, constituent une dépense de luxe et ne peuvent être considérés comme un argument dans une discussion sérieuse.

M. WARNANT.

Messieurs, en présence des renseignements précieux fournis par M. Renkin, je crois indispensable un supplément d'instruction; je propose donc l'ajournement de la discussion.

(Adhésion).

M. le Président lève la séance à bras tendu et les conseillers quittent la salle.

Pour copie conforme,

CLAPETTE.

Piqures

Il paraîtrait que l'Administration communale aurait l'intention de racheter le temple que le Vestiaire libéral fait édifier sur la place verte pour en faire un Panthéon... communal.

L'idée nous semble excellente. Il manquait évidemment à notre ville — si riche en monuments de toutes sortes — un sanctuaire où la gloire de nos édiles fut conservée à la mémoire de tous les vrais Liégeois.

Il paraîtrait que M. Mottard et son fils... dont les modesties et les intelligences sont si connues, auraient déjà réclamé la concession à perpétuité d'un socle sur lequel leur statue devront être dressées.

Enfoncée la pierre Brunchault de Tournay, enfoncés les dolmens et autres monolytes druidiques de la France méridionale.

Liège, ville antique, possède à partir de cette année, des monuments qui deviendront bien autrement célèbres.

Ainsi on peut voir sur l'île de commerce à l'emplacement de la future (?) Trinckall de longs murs qui s'élancent fièrement vers le ciel.

Comme il est probable que plusieurs générations d'architectes s'éteindront avant que l'on ait mis la dernière main à l'œuvre, d'ici à deux cents ans nos arrières-neveux pourront montrer aux étrangers ces appareils modernes sous le nom scientifique de monuments *trickbalides*.

La douleur poignante dans laquelle restent plongées les deux statues ornant la partie avale du Pont-des-Arches est vraiment triste à voir.

Ces deux héros en pleurs attendent avec une impatience émouvante les deux héroïnes qui doivent un jour compléter le quadrille olympien.

Vous les voyez jeter de temps en temps un coup d'œil désespéré vers les deux ignobles cahutes en planches pantelantes, qui doivent abriter en l'an 2000 les *tailleurs* de leurs amours.

Un généreux chrétien, ému de leurs larmes, leur a fait cadeau d'un foulard en coton dont ils se servent fréquemment. On peut aller voir.

ASPIC.

A coups de Fronde.

On raconte que depuis trois jours il est encore arrivé au ministère de l'intérieur sept cents nouvelles demandes personnelles de décoration.

Encore sept cents imbéciles de plus en Belgique. On lit dans la *Meuse*:

« S. A. S. M^r le prince de Rheina Wolbeck, comte de Lannoy-Clerveux, membre de la Chambre des Seigneurs de Prusse, et son frère, le prince Edgard de Rheina-Wolbeck, comte de Lannoy-Clerveux ont eu l'honneur de faire leur cour à Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice d'Allemagne au palais du gouvernement à Cologne, le 15 courant à l'occasion de l'inauguration de la Cathédrale.

Après avoir assisté aux différentes cérémonies, ils ont eu l'honneur de dîner chez Leurs Majestés, au palais impérial de Bedhl. »

Qu'est-ce-que ça me fait !

Les drames du grand monde.

Notre éminent collaborateur Lapière, dessinateur du *Frondeur*, membre correspondant du *Waterzooi* de Bruxelles, et de l'académie des sciences tintamare-ques a eu, le 16 du courant, l'honneur de faire sa cour à une jeune lingère qui célébrait le troisième anniversaire de son indépendance.

Après avoir assisté aux différentes cérémonies d'usage, il a eu l'honneur de dîner avec elle à la taverne de Strasbourg et lui a fait hommage d'une tête de veau en tortue et d'un plat de gingembre confit.

Notre confrère et ami Léon de Johœur fait en ce moment les délices des habitués de l'enfer.

A chaque représentation la jolie diablesse qui dirige les opérations le traite de *camé-Léon* politique qui vend ses articles à tant la ligne. Le réquisitoire prononcé tous les jours contre ce cher Léon paraît rédigé par une main exercée et si je pouvais croire la *Gazette de Liège* capable d'avoir des relations avec l'enfer, je ne serais pas éloigné de soupçonner Légius d'avoir trempé sa plume dans cette histoire.

En tous cas notre galant confrère ne doit pas être fâché d'aller tous les jours en enfer puisqu'on dit que les jolies femmes sont des démons.

P. S. J'apprends que Léon a eu un duel avec la diablesse en question.

On espère que l'affaire n'aura pas de suite.

CLAPETTE

FAITS D'AUTOMNE

Une nouvelle, dont l'importance n'échappera à personne, nous est parvenue ce matin.

M. l'auditeur militaire, avait à la suite d'un article du *Perron Liégeois* dans lequel on lui disait des choses qu'on avale difficilement, rossé son secrétaire de telle façon que toute la famille de ce dernier en est malade.

L'honorable et éloquent auditeur a juré sur la queue du cheval du colonel qu'à l'avenir il ferait acquitter tous les accusés qui auront le bonheur de comparaître devant son auguste personne.

Il n'est bruit en ville que du dévouement don M. Collette-Boileau fait preuve.

Afin d'équilibrer le budget, cet honorable conseiller a l'intention de faire don à la ville de la magnifique chevelure dont la nature et ses parents l'ont doté et qui rapporte d'assez fortes sommes.

Le nombre des récoltes varie de 6 à 8 par année.

On raconte que M. Fraigneux vient de vendre au sultan de Zanzibar, à des conditions très avantageuses, le projet de monument qu'il voulait établir au lieu des terrasses de l'île du Commerce.

L'illustre acquéreur fera exécuter le monument qui doit servir de tombeau à une chutte ravie dernièrement à l'affection du sultan.

M. Demany, l'auteur du projet, sera décoré de l'ordre de l'*Angorabigame* et M. Fraigneux sera nommé grand cordon de l'ordre du *chameau enrhumé*.

Nous sommes en mesure de rassurer les Belges qui attendent avec anxiété les décorations promises à la suite de l'exposition nationale et qui, comme sœur Anne ne voient rien venir.

Le gouvernement n'ayant pu trouver assez de bijoutiers pour confectionner les croix, on allait devoir attendre une éternité, avant d'être en possession des bienheureux bijoux; mais les ministres qui sont nés malins, ont fait faire des décorations en carton qui seront remises provisoirement aux élus en attendant qu'ils reçoivent la petite machine qui doit orner leur noble poitrine.

Les décorations provisoires ne pourront être portées qu'en carnaval.

Aujourd'hui que tous les Belges sont ou vont être décorés le gouvernement est on ne peut plus embarrassé.

Il ne sait comment faire droit (?) aux nombreuses demandes qui vont encore inévitablement lui être adressées pour obtenir des croix nouvelles.

Nous conseillons fortement au gouvernement de créer des ordres correspondants à ceux d'architecture.

Chevalier de l'ordre Corinthien, cela ne sonnerait pas si mal.

SIC.

ANNONCES

— Ne jetez plus vos vieux Parapluies. la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes en forte étoffe angl., à 2 fr.; en soie à 5-45, 6-50, 7-50, 9 et 12 fr.

PAVILLON DE FLORE

Direction I. Ruth

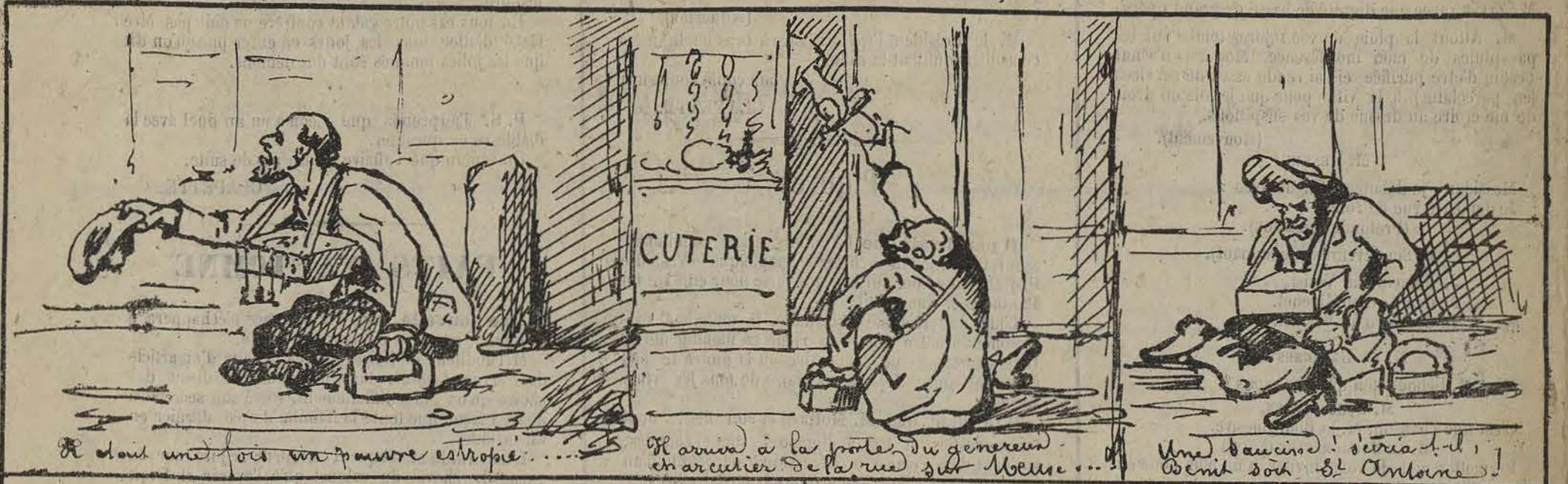
BUREAU
1/2 heures

Samedi 30 Octobre 1880

RIDEAU
7 heures

Mr Noivrade par Crac

Histoire d'une bouchée de pain



Il était une fois un pauvre estropié...

Il arriva à la porte du généreux en arcadier de la rue sur Belle...

Une daines! s'écria-t-il, benit soit St Antoine!



Il se remit de son émotion... et à mendier, mais un caniche guettait.

Un objet, bientôt fait de diminuer...

Colère de l'estropié...



Qui prend ses jambes à son cou pour poursuivre le voleur.

Il aperçut un agent de police qui le trouva maigré.

à notre ami L... Avocat.

Et bien mon petit on n'est pas content d'arriver à la place de juge de paix... Et que pince en l'hoberge-t-on? Galotte...

